

Rapport d’activités 2017

# Table des matières

[Table des matières 2](#_Toc509417457)

[Remerciements 5](#_Toc509417458)

[Introduction 6](#_Toc509417459)

[L’accueil du public 7](#_Toc509417460)

[Le premier accueil 7](#_Toc509417461)

[Les inscriptions aux activités extrascolaires 7](#_Toc509417462)

[Les projets en période scolaire 9](#_Toc509417463)

[Le SOSALE (Si On S’Amusait après L’Ecole) 10](#_Toc509417464)

[Le projet « dynanimation » 11](#_Toc509417465)

[Les ateliers du mercredi 12](#_Toc509417466)

[Le DAS (Dispositif d’Accrochage Scolaire) 13](#_Toc509417467)

[L’école des devoirs - Pass’Pass’ 14](#_Toc509417468)

[Les études surveillées 15](#_Toc509417469)

[Les « projets + » durant le temps scolaire 16](#_Toc509417470)

[Les projets en périodes de vacances 18](#_Toc509417471)

[Les plaines de vacances 19](#_Toc509417472)

[Les séjours de vacances 21](#_Toc509417473)

[Les stages 23](#_Toc509417474)

[Les Minimômes 25](#_Toc509417475)

[Les Ressources Humaines 27](#_Toc509417476)

[Introduction 27](#_Toc509417477)

[Bonus jeunes non marchand 28](#_Toc509417478)

[Développement du projet tutorat-terrain 30](#_Toc509417479)

[La politique de formation 31](#_Toc509417480)

[Communication 33](#_Toc509417481)

[Communication interne 33](#_Toc509417482)

[Site Internet 33](#_Toc509417483)

[Page Facebook 34](#_Toc509417484)

[Les outils extérieurs 34](#_Toc509417485)

[Cohésion sociale et participation au réseau 35](#_Toc509417486)

[Occupation de la salle Rodelle 36](#_Toc509417487)

# Remerciements

Le CEMôme remercie :

Ses travailleurs pour leur énorme investissement et leur professionnalisme,

Ses partenaires pour les riches échanges et projets qui en résultent,

 Les pouvoirs publics qui lui accordent leur confiance et le subsidient.

# Introduction

2015 a été l’année de la formalisation du projet associatif et éducatif du CEMôme asbl. En effet, alors que les projets vivent depuis des années, aucun document ne les présentait de façon complète et cohérente. Nous avons donc gardé, en cette année 2017, la même ligne de conduite que les années précédentes. Les chapitres qui suivent vous permettront donc de découvrir les projets investis par l’institution, ses avancées ainsi que les perspectives pour cette année 2018.

Chaque projet est détaillé, à savoir l’accueil du public, les projets en périodes scolaires, ceux en périodes de vacances, les ressources humaines et l’insertion socioprofessionnelle, la communication interne et externe et l’occupation de la salle Rodelle.

La reprise des projets FESC (Fonds des Equipements et Services Collectifs) par l’ONE a eu pour objet le transfert d’un certain nombre de compétences et de budgets du niveau fédéral vers les entités fédérées. Ce transfert de compétences s’est accompagné d’une réglementation qui détermine des nouvelles règles d’agrément et de subventionnement, notamment pour l’accueil extrascolaire.

Outre cela, 2017 a également été une année charnière pour tous les collaborateurs du CEMôme. En effet, une coordination générale s’est vue constituée pour la bonne gouvernance de l’équipe et des projets. Trois coordinateurs ont été nommés en septembre 2016, deux pédagogiques et un gérant les ressources humaines et l’accompagnement socioprofessionnel. L’équipe du CEMôme étant en mouvement, certaines choses se sont vus adapter dans la gestion quotidienne de l’institution. L’équipe reste toutefois en perpétuelle réflexion quant à l’amélioration des process et nous espérons pouvoir vous en dire davantage l’année prochaine.

Bonne lecture à tous

##

# L’accueil du public

L’accueil est le lieu où se produit le premier contact avec nos usagers. Il s’y opère l’accueil du public entrant avec la réorientation vers le service approprié, les inscriptions aux différentes activités et le dispatching des appels téléphoniques entrant.

C’est un espace utile aussi bien pour le public que pour l’équipe éducative. Elle a la possibilité d’y recueillir un grand nombre d’informations permettant l’établissement de constats de terrain et, de ce fait, une adaptation de l’offre de services en conséquence.

Trois personnes sont responsables de ce service et de son espace. Elles remplissent plusieurs missions : la supervision du premier accueil décrit ci-dessous, les inscriptions aux différentes activités proposées par le CEMôme ainsi que la gestion de la communication de l’asbl, des divers fournisseurs et de la location de la salle Rodelle.

## Le premier accueil

Le premier accueil est la zone où la personne entrante est accueillie par un membre de l’équipe éducative. On y considère sa demande et on l’oriente vers le service concerné. Il en va de même pour les appels téléphoniques.

Les demandes traitées sont diverses, les plus fréquentes sont : inscriptions aux activités, compléments d’informations concernant ces dernières et rendez-vous avec les membres de l’équipe éducative. Cependant, la réorientation vers d’autres organisations locales est très fréquente, la mise à disposition de brochures est alors une aide indispensable.

Pendant l’année scolaire, le premier accueil est assuré en tournante par les membres de l’équipe afin que chacun ait un contact avec nos usagés et ait conscience de leur « réalité ». Pendant les congés, c’est le service accueil qui s’en charge.

## Les inscriptions aux activités extrascolaires

Le CEMôme propose à ses usagers deux canaux d’inscription différents : les permanences inscription au siège de l’asbl et le site internet.

Les permanences destinées aux inscriptions se déroulent les trois premiers jours de la semaine en période d’activité scolaire ou tous les matins, durant les congés. Les parents y sont reçus dans l’ordre de leur arrivée. L’inscription est effective immédiatement mais nécessite le paiement direct d’un acompte sur le montant de l’activité choisie.

Les inscriptions en ligne s’effectuent quant à elles en différé. Les parents complètent un formulaire de demande disponible sur le site www.cemome.be. Celle-ci est ensuite traitée manuellement par les membres du service qui envoient le cas échéant une confirmation d’inscription par mail à laquelle les factures seront jointes. A la clôture des inscriptions on-line, les parents ayant réglé leurs factures recevront les cartes d’accès aux activités de leur enfant par la poste, les autres, après un délai supplémentaire, verront leur inscription annulée avec solde restant dû. A l’heure actuelle, il est possible d’inscrire, sur le site, aux activités des mercredis après-midi, aux stages et plaines de jeux. En 2017, 1128 inscriptions ont été réalisées on-line, ce qui représente une augmentation de 24.5% par rapport à 2016.

Lorsqu’un enfant est inscrit pour la première fois au CEMôme, un dossier complet est élaboré dans la base de données. Il contient toutes les informations nécessaires à la prise en charge de l’enfant dans les meilleures conditions. En 2017, nous avons créé 1117 nouveaux dossiers, ce qui représente une diminution de 10.2% par rapport à 2016.

En 2017, le nombre total d’inscriptions effectuées est de 6787, soit 15.8% d’inscription en plus qu’en 2016. Parmi ces inscriptions, 5078 concernaient des enfants domiciliés ou scolarisés à Saint-Gilles.

**Pistes pour 2018**

L’accueil de l’asbl sera totalement réaménagé de manière à offrir une meilleure circulation entre les différents espaces, plus de discrétion aux parents inscrivant, moins de nuisances sonores et un espace de jeux plus accueillant pour les enfants.

Les différents guides explicatifs (récapitulant toutes les informations pratiques concernant un projet donné) seront compilés pour ne plus former qu’un seul et même guide répertoriant tous les projets. De cette manière, peu importe l’activité à laquelle un enfant est inscrit pour la première fois, son parent reçoit les informations sur tous les activités auxquels il pourrait être inscrit à l’avenir.

La fiche d’identification complétée par le parent lors d’une première inscription va être modifiée afin que les données collectées correspondent mieux aux informations nécessaires à la prise en charge des enfants sur le terrain. La structure de la fiche médicale informatisée sera donc également modifiée pour permettre l’encodage de ces nouvelles données.

Au vue de l’affluence constatée lors de l’ouverture des inscriptions en stages, il a été décidé, pour les inscriptions au bureau, de permettre aux parents de réserver leur place et de revenir dans le courant de la même semaine pour finaliser les démarches. De cette manière, les inscriptions sont réparties sur 5 jours, limitant grandement le temps d’attente et le désagrément causé aux parents.

Afin de faciliter le travail du service inscriptions et de limiter le temps d’attente pour les parents, l’équipe accueil fera la promotion des inscriptions online auprès de tous les usagers se présentant au bureau.

# Les projets en période scolaire

Les projets en période scolaire, pour l’année scolaire 2016-2017 étaient répartis comme suit :

* Le SOSALE dans 5 écoles ;
* Le DAS dans 5 écoles (parfois différentes) ;
* Les projets + dans les écoles communales ;
* Les activités parascolaires du mercredi ;
* Les études dirigées (dans toutes les écoles communales) et le centre scolaire Sainte-Marie et ;
* L’école de devoirs.

Un membre du staff est identifié comme la personne de contact pour 2 ou 3 écoles, tous projets confondus, et avec une équipe d’animateurs travaillant presque exclusivement dans ces écoles.

Chaque école ayant ses spécificités, les études dirigées, le DAS, le SOSALE et les projets + sont organisés de manière différente.

La composition du staff est restée la même depuis octobre 2016 : François Mahieu, Anne-Céline Dedobbeleer, Sophie Ripault et Pierre-Joseph Coumans, comme coordinateur pédagogique.

En résumé, pour 2016 - 2017 :

Pierre- Joseph Coumans :

* Les DAS, les études dirigées et les projets + du Parvis ;
* L’équipe dynanimation, les DAS, le SOSALE, les études dirigées et les projets + de l’école 4 saisons ;
* Chargé de projet/coordinateur pédagogique.

François Mahieu :

* Les DAS, les études dirigées, le SOSALE et les projets + de Peter PAN ;
* Les DAS, les études dirigées, le SOSALE et les projets + d’Ulenspiegel ;
* Les études dirigées et les projets + de l’école ½ ;
* La co-coordination des mercredis.

Sophie Ripault :

* Les DAS, les études dirigées, le SOSALE et les projets + de JJ Michel ;
* Le SOSALE de Saint-Jean Baptiste ;
* Les études et les projets + de l’école nouvelle ;
* La coordination des mercredis.

Anne-Céline Dedobbeleer :

* La coordination de l’école des devoirs.
* Les études dirigées du centre scolaire Sainte-Marie ;

**2017-2018**

Après 3 années passées à l’école Saint-Jean Baptiste, nous quittons l’école en juin 2017 car l’école ne mettait pas en place une vraie collaboration avec nous, ne mettant pas en place les changements nécessaires pour une meilleure qualité de l’accueil malgré les promesses tenues.

C’est donc dans seulement 4 écoles que nous devenions présents en septembre 2017.

## Le SOSALE (Si On S’Amusait après L’Ecole)

**Contexte**

Notre priorité est de renforcer nos relations de partenariat avec les écoles (directions, accueillants, coordinateurs des accueillants…). Communiquer, se connaître pour mieux travailler ensemble et se faire confiance, sont les points que nous visons dans un but commun afin d’améliorer la qualité de l’accueil extrascolaire.

Les effectifs (équipes d’accueillants) se sont grandement renforcés d’année en année dans les écoles communales, avec une coordination des accueillants pour chaque école. Nous observons que ce qui a fortement modifié notre collaboration avec les accueillants sont les animations en communs, les préparations en communs, etc.

La réalité du SOSALE est spécifique à chaque école et ce, en fonction du nombre d’enfants, des espaces disponibles, du coordinateur des accueillants ainsi que de la direction d’école. Vous découvrirez ci-dessous la particularité de chaque école.

L’équipe a été répartie dans les 5 puis 4 écoles en fonction des besoins et des spécificités propres de chaque école. Nous assurons ainsi, par école, deux personnes les lundis et jeudis et une personne les mardis et vendredis. Mais nous étions régulièrement plus nombreux.

Nous avons gardé des équipes permanentes par école et nous avons revu l’organisation du staff et ce, pour tous les projets mis en place (SOSALE, DAS, études dirigées, projets +). L’objectif est d’assurer un suivi régulier, une meilleure cohérence et une connaissance accentuée des enfants, des intervenants dans les différentes écoles ainsi que leur organisation spécifique.

De manière générale, il n’y a plus qu’une ou deux réunion(s) SOSALE globale(s) par an. Nous favorisons les réunions en équipe-école avec un adjoint, de manière hebdomadaire ou bihebdomadaire. A nouveau, nous participons aussi aux réunions des accueillants.

Nous avons encouragé les animateurs à développer leurs spécificités en animation. Ainsi, de nouveaux types d’animations ont vu le jour et ouvert de nouveaux horizons en termes de faisabilité.

Cette année, deux projets inter-écoles novateurs ont été organisés : la Marvel’s Cup pour les 1ère, 2ème et 3ème primaires et la Poudlard Cup pour les 4ème, 5ème et 6ème primaires.

**Peter Pan**

Le partenariat avec l’école est très bon. Très bonne collaboration et communication entre l’équipe d’accueillants et les animateurs. Comme l’année dernière, 2 animateurs ont participé à une classe verte. Un nouveau projet + a également été lancé en partenariat avec une instit ; il a pour objectif de travailler sur la coopération (suite aux constats de la classe verte).

**Ulenspiegel**

La collaboration avec l’école est excellente. L’équipe d’animation est pleinement intégrée, et ce, aussi bien en SOSALE que dans les projets + (accompagnements lors de sorties diverses et classes vertes). De plus, la communication est excellente avec la direction et la coordinatrice de l’extrascolaire. L’école a lancé cette année un projet DAS qui comprend 2 ateliers par jour, et ce, à raison de 4 jours par semaine.

**JJ Michel**

La collaboration entre l’école JJM et le CEMôme est vraiment très satisfaisante. Les animateurs sont intégrés à l’équipe d’accueil et considérés pour leurs compétences propres en animation. Nous avons participé à la fête de fin d’année, dans la visée d’associer les équipes extrascolaires aux équipes enseignantes. L’école met volontiers à disposition son matériel, et partage ses locaux en bon partenaire. Les projets réalisés sont variés et répondent aux envies et besoins des équipes et des enfants. La bibliothécaire de l’école ouvre ses portes à l’extrascolaire, ainsi que plusieurs enseignants pour des projets nécessitant du matériel ou espace spécifiques.

**Saint-Jean Baptiste**

Pour rappel, nous signalions dans le rapport d’activité de l’année passée : *« La collaboration entre l’école Saint-Jean Baptiste et le CEMôme n’est pas vraiment satisfaisante, en terme de communication ou d’évolution d’un projet pour lequel en septembre 2016 nous entamions la 3ème année. Les améliorations envisagées en collaboration n’ont toujours pas vu le jour. L’école n’ayant pas de coordination de l’extrascolaire, il est difficile d’évoluer et de réajuster en partenariat. L’école a vu sa garderie grandir sans s’adapter en terme d’organisation et de personnel. Les animateurs sont bien souvent perdus dans un fonctionnement aléatoire. Nous nous interrogeons sur notre capacité à poursuivre ce partenariat si les modifications nécessaires ne sont pas effectuées. Pour exemple l’accueil des petits se fait dans un réfectoire, sans caisses de jeux, jouets ou livres. Il n’y a pas d’espace jeux libres ou doux, seulement des tables et des bancs. Cet espace est partagé avec les primaires qui sont en études surveillées. Nous espérons une évolution réelle avant mars 2017 ».*

Ces constats ont demeuré à l’échéance que nous avions fixés à l’école. Nous avons donc signifié notre départ en avril et avons respecté notre engagement jusque fin juin.

**Pistes pour 2018**

Pendant la fin de la période transitoire de septembre à décembre 2017, nous avons négocié avec la commune de faire glisser l’ensemble des écoles communales qui étaient en AES1 pour la commune vers un AES2 pour le CEMôme. Ce glissement permettrait au CEMôme d’obtenir des fonds supplémentaires pour l’engagement d’un nouveau personnel, permettant d’être présent dans toutes les écoles communales ainsi que dans certaines écoles du réseau libre.

Cela permettrait aussi de transformer l’approche de la collaboration avec les écoles comme celle vécue dans le projet pilote « dynanimation » de l’école 4 Saisons. (Voir plus bas)

Enfin, fin 2017, nous avons rencontré l’école Sainte-Marie dans le but de l’intégrer dans le projet SOSALE en janvier 2018. Cela nous semblait intéressant car la moitié des enfants de l’école des devoirs proviennent de cette école et nous nous occupons aussi des études dirigées depuis septembre 2016.

## Le projet « dynanimation »

Pour rappel : « *Dans le cadre des changements structurels (transfert du FESC à l’ONE, séparation des dossiers de la commune et du CEMôme en termes de reconnaissances ATL, etc.), nous avons entamé la réflexion sur notre temps d’accueil hebdomadaire (23h30 par semaine exigés).*

*Ainsi, nous avons voulu, dès septembre 2015, développer dans une école une nouvelle forme de collaboration comprenant des animations dans le temps scolaire et extrascolaire. C’est ainsi que nous nous sommes adressés à l’école « les 4 saisons ».*

**Organisation**

Notre projet avait reçu, d’emblée, un accueil favorable de la direction de l’école.

Nous avions lancé ce projet comme un projet-pilote qui se devait de passer par une période d’observation pour découvrir l’horaire, les acteurs, les enfants, les parents, etc. L’équipe ayant complètement changé (fin de contrat emploi-jeune pour Mehdi, engagement de David dans l’équipe accueillants de l’école, écartement prophylactique de Fanny) en septembre 2016, nous avons relancé cette période durant les trois premières semaines de septembre.

Le projet 2016-2017 n’a pas connu le même succès que l’année précédente dû aux absences et manque de compétences de certains. En effet, nous y avions placé des animateurs aguerris et autonomes en 2015-2016 et les attentes de l’école étaient fortes pour la rentrée de septembre 2016

Parmi l’équipe 2016-2017, seul un animateur était compétent pour le poste et nous avons dû former deux animateurs qui étaient insertion.

Ceci met en lumière le projet « d’équipe intégrée » qui peut être une vraie réussite mais que celle-ci est tributaire de différents facteurs humains.

En septembre 2017, Fanny revient au sein de l’école et les deux animateurs en insertion professionnelle terminent leur contrat. Ces derniers sont remplacés par deux autres animateurs, eux aussi, en insertion.

Suite à ces deux années de projet-pilote, nous lançons le projet d’équipe intégrée au sein de toutes nos écoles.

**Pistes pour 2018**

Le projet dynanimation disparaît car il est désormais vécu dans toutes les écoles dans lesquelles nous sommes en SOSALE.

## Les ateliers du mercredi

Le CEMôme organise depuis 20 ans des ateliers les mercredis après-midis. Nous proposons des activités variées pour 200 enfants de 3 ans et demi à 12 ans. Pour ce faire, nous utilisons une école de rassemblement, des salles de gym et de psychomotricité, des locaux à la Roseraie, la piscine Victor Boin et depuis 3 ans, le terrain du Barca. Nous organisons des rangs depuis toutes les écoles primaires francophones de Saint-Gilles vers cette école de rassemblement.

Nous constatons une baisse du nombre de jeunes inscrits assez significative en 4 ans (188 en 2014, 184 en 2015, 132 en 2016, 126 en 2017) même si notre capacité d’accueil reste la même.

Plusieurs facteurs nous semblent entraîner cette baisse d’inscription :

* Une nette augmentation de la qualité des garderies des écoles **communales.**
* Une augmentation des activités proposées au sein des garderies scolaires le mercredi après-midi : chants, voile, théâtre, Anglais (600 inscrits), danse, natation, etc.
* Le succès est surtout rencontré chez nous dans les ateliers spécifiques tel que le foot, la natation, la psychomotricité alors que les ateliers plus variés rencontrent moins de succès.
* Enfin, certains de nos animateurs renforcent les garderies des écoles le mercredi et rencontrent un certain succès.

**Particularités 2017**

Depuis septembre 2016, nous n’accueillons plus les petits de premières maternelles, afin de respecter leur rythme, leur sieste et d’éviter les longs déplacements.

Nous avons concentré nos activités sur Saint-Gilles et ne nous déplaçons plus à la Roseraie.

Nous avons trouvé un accord pour l’organisation 2017. Nous utilisons l’école 1-2 comme école de rassemblement. L’école est vaste et n’a qu’un petit nombre d’enfants inscrits à son extrascolaire le mercredi. Nous bénéficions d’une salle de psychomotricité, de deux locaux d’animation, du réfectoire et de la cour maternelle.

Nous nous sommes accordés pour dire que les enfants de premières primaires vivent des changements forts en septembre. C’est pourquoi, nous avons souhaité conserver de la stabilité et leur proposer un groupe fixe avec des animateurs repères. Cela n’était pas le cas par le passé où les 1ers primaires étaient d’ores et déjà considérés comme des grands en multi-activité. Ces derniers appartiennent dorénavant au groupe des petits avec les 2èmes et 3èmes maternelles et ils restent à l’école 1-2.

Nous avons voulu différencier deux philosophies de l’apprentissage du football : Le foot « clubbing » et le « foot loisir ». Le premier se fait en partenariat avec la fondation Vandenstock et un entraîneur agréé. Il est ouvert désormais aux jeunes âgés de 10 à 13 ans. Le foot « loisirs », quant à lui varie. Un animateur propose du football mais aussi d’autres sports de ballons, des sorties, le tout avec un esprit « sport pour tous ». Ce groupe est à destination des jeunes âgés de 7 à 10 ans.

Le reste des enfants (de 7 à 12 ans) inscrits font partie du multi-activités. Nous leur proposons de faire trois choix d’activités sur l’année (par 9 mercredis) parmi secourisme, nouveaux sports, cocoon, cuisine du monde, land art, jeux de société, grands jeux, etc.

**Pistes pour 2018**

Ce projet fera partie de l’un des chantiers du staff période scolaire lors de sa mise au vert au Printemps 2018. Nous devrons identifier la ou les formes d’activités qui répondront au mieux à la nouvelle donne des mercredis après-midi en plus de la motivation que suscite le projet.

## Le DAS (Dispositif d’Accrochage Scolaire)

**Particularités 2017**

L’équipe a travaillé de manière à offrir des animations en lien avec les attentes, les besoins et spécificités (des enfants, de l’organisation) dans les cinq écoles qui ont une pédagogie et un fonctionnement bien distincts. Certains animateurs travaillaient déjà sur ce projet les années précédentes, ce qui a facilité la continuité et surtout la réflexion et la pertinence quant à la préparation des activités. Ce travail ciblé et spécifique de collaboration avec les écoles est constructif et riche.

A l’école du Parvis, les enfants ont besoin d’un suivi et d’une cohérence en terme d’encadrement. Comme l’année précédente, ce sont les animateurs de l’école de devoirs le Pass’Pass’ qui constitue l’équipe prévue pour cette école. Nous proposions 5 animations par semaine en 1ère partie de l’année 2017 et 6 de septembre à décembre. De plus, l’école nous a demandé de proposer des activités qui viennent des enfants et qui permettent de libérer la cour pour les autres enfants.

A JJ Michel, nous continuons à proposer deux activités le lundi et deux le jeudi. Nous avions plus de champs libres quant à l’organisation de ces derniers et avons pu laisser nos animateurs faire ce qui leur correspondait : atelier fou, langue des signes, sports, etc.

A l’école « les 4 saisons », les DAS sont divisés en deux, de 12h30 à 13h et de 13h05 à 13h35 en fonction des cantines. Ceux-ci se font à raison de deux ou 3 animateurs les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

A Peter Pan, l’objectif principal était la collaboration entre professeurs et animateurs. Les instits ont proposé une série d’ateliers afin que les enfants s’approprient les règles. Par la suite, les enfants reproduisent ces ateliers de manière autonome dans la cour de récréation encadrés par un animateur dont le rôle est de s’assurer du maintien du respect des règles du jeu, de la gestion de conflits éventuels et de maintenir un climat de fair-play pendant les activités.

La collaboration quotidienne entre le staff, les animateurs, les professeurs, les directions et coordinateurs des écoles s’est donc avérée primordiale et utile pour répondre à ces différentes attentes.

A Ulen : l’école a obtenu l’accord cette année pour lancer leur projet DAS. 2 ateliers sont proposés par jour à raison de 4 jours par semaine. L’objectif étant de proposer des jeux traditionnels dans la cour et de mettre l’accent sur la coopération.

**Pistes pour 2018**

En septembre 2018, nous serons présents dans toutes les écoles communales ainsi qu’à l’école Sainte-Marie et éventuellement dans d’autres écoles.

Nous nous accorderons avec les écoles afin de répondre à leurs besoins. Cela se fera tant durant la période scolaire, extrascolaire que sur le temps de midi.

Dès lors, nous serons présents le midi dans ces écoles soit dans le cadre du DAS soit dans un but de répondre à leurs attentes et besoins.

## L’école des devoirs - Pass’Pass’

L’école des devoirs (EDD) Pass’Pass’ a débuté après les vacances de Pâques 2010. Elle en est donc à sa 8ème rentrée académique en septembre 2017.

**Particularités 2016-2017**

1. Le camp s’est déroulé après la période d’examens des enfants au mois de juin. Nous sommes partis à Olloy-sur-Viroin avec 10 enfants et 4 animateurs. Le nombre d’enfants qui y ont participé a diminué car le camp s’est déroulé durant la fête de la fin du Ramadan. Cette expérience a permis aux jeunes présents de décompresser après la période des examens et de découvrir une région de la Wallonie qu’ils ne connaissaient pas.
2. Les quelques derniers jours de l’école des devoirs au mois de juin ont été dédiés aux enfants qui passaient leur CEB. Cette année, nous avons mis l’accent sur des ateliers de gestion de stress, de méthodologie. Nous avons aussi organisé des animations de types « détentes » afin qu’ils puissent venir se défouler après le CEB (partie de ping-pong, match de basket, etc.).
3. Le vendredi reste consacré aux grands jeux, sorties exceptionnelles ou aux activités sortant de l’ordinaire. Les devoirs peuvent donc être mis en suspend selon le choix de l’enfant. Les parents sont prévenus dès l’inscription de leur enfant. En effet, soit le jeune a le choix de décider s’il fait ou pas ses devoirs, soit il est dans l’obligation de les faire.
4. Cette année, l’accent a été mis sur la pédagogie, l’accompagnement éducatif pour chaque enfant. Des outils ont été développés pour aider les animateurs à accompagner et cibler leur aide pour les jeunes qu’ils accompagnent.
5. Nous avons davantage travaillé en partenariat avec les écoles des enfants. En effet, les directions d’école et professeurs des jeunes ont été prévenus afin de favoriser une relation de confiance avec eux et d’accompagner au mieux les enfants dans leur développement.
6. Nous continuons notre travail en lien avec la charte communale « le devoir à Saint-Gilles » et nous communiquons avec les écoles via le post-it : « observations de l’école de devoirs ».

**Pistes pour 2017-2018**

1. Les références des enfants seront poursuivies en approfondissant le regard « éducateur » des animateurs. La plupart d’entre eux se forment et ont encore davantage de choses à découvrir dans la profession d’éducateur. En effet, pour accompagner le groupe d’enfants dont ils ont la référence (6 à 7 jeunes), il est indispensable de mettre tous les atouts de leur côté (accompagnement du jeune dans sa scolarité et son attitude, rencontre avec les parents, rencontre avec les professeurs, objectifs à fixer aux jeunes, etc.).
2. Les ateliers auxquels les enfants s’inscrivent le mardi et le jeudi peuvent être organisés autrement. En effet, il serait intéressant de concentrer l’ensemble des ateliers le même jour ainsi que le rang. Si les ateliers ont lieu le jeudi, les rangs se feraient le mardi.
3. Utilisation accrue du post-it « observation de l’école des devoirs » pour communiquer avec les écoles de Saint-Gilles.

## Les études surveillées

Depuis septembre 2014, le CEMôme porte un nouveau projet suite à une réponse à un appel d’offre lancé par la commune de Saint-Gilles. Nous nous occupions de 3 écoles communales au début du projet : Ecole 4 saisons, école ½ et JJ Michel. En mars 2015, l’école Ulenspiegel nous a été rajoutée. En septembre 2015, l’école du Parvis et Peter Pan ont été ajoutées au projet. En septembre 2016, l’école nouvelle a été adjointe au projet, leurs plus grands enfants rentrant en 3ème primaires.

En outre, le centre scolaire Sainte-Marie, du réseau libre, nous a contacté afin de prendre en charge leurs études dirigées.

En conclusion, nous nous occupons des études dirigées de 8 écoles de Saint-Gilles. Ceci représente 87 études par semaine.

**Objectifs**

Le marché public nous mandate pour trouver des animateurs qui doivent :

1. Assurer l’encadrement des enfants et le respect du calme ;
2. Aider les enfants qui ont des questions ou un besoin de compréhension sans faire de remédiation ;
3. Favoriser le travail seul pour développer l’autonomie ;
4. S’assurer que les devoirs sont faits.

En réponse à la demande, le CEMôme s’engage à sélectionner et engager des animateurs adéquats et en assurer le suivi.

**Particularités 201-2017**

Afin d’assurer une cohérence dans les règles et le cadre. Nous avons privilégié l’engagement de professeurs de l’école, d’autres écoles puis d’animateurs dont nous étions satisfaits l’année précédente.

Nous avons aussi constitué une réserve d’une dizaine d’animateurs afin de pallier aux remplacements réguliers.

Présents dans 6 écoles

**Statistiques**

Entre septembre et décembre 2015, le projet a touché 473 enfants.

En septembre 2016, le projet a touché 581 enfants.

**Pistes pour 2016-2017**

1. Présence dans 8 écoles.
2. Constitution d’un plus grand stock d’animateurs réserves
3. Sélections complémentaires d’animateurs en cours d’année

## Les « projets + » durant le temps scolaire

Pour rappel, ce partenariat avec les écoles se traduit par :

* L’accompagnement de l’équipe enseignante en classe verte, sortie, journée sportive, etc. ;
* Des animations spécifiques et récurrentes telles que la gestion de la ludothèque, des ateliers portant sur le rythme, des accompagnements à la piscine ou encore pendant le cours gym, etc.

Depuis l’ouverture de cette offre aux écoles communales, nous avons dû nous ajuster pour trouver un équilibre entre les demandes et ce que nous pouvons réellement assumer tenant compte des autres projets et de l’énergie des animateurs. Ainsi en septembre 2015, nous n’avons répondu aussi massivement aux demandes que l’année scolaire précédente.

Des rencontres avec le service de l’enseignement ont permis de clarifier les réalités de chacun pour diminuer les frustrations et améliorer la collaboration.

Depuis septembre 2015, de par la nouvelle organisation du staff période scolaire en termes de gestion des projets, l’ensemble des projets + n’est plus géré par une seule personne (comme les autres projets d’ailleurs). Chaque responsable d’école(s) gère tous les projets inhérents à 2 écoles. Les animateurs, eux aussi, participent aux différents projets de l’école. Ce qui facilite grandement la gestion, le suivi, la connaissance des projets et la relation avec l’école et les enfants.

Ainsi, la fluidité de la communication, la cohérence des activités et les liens entre le scolaire et l’extrascolaire sont améliorés.

**Septembre à décembre 2017**

##### **Ecole 4 Saisons**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Atelier Sport | P3F | Chaque mercredi de 9h à 11h30Dès novembre |
| Ludothèque | P4 FR | Chaque jeudi ½ gr :1 groupe de Joëlle1 groupe de Laila**Dès janvier** |
| Jeux de société | Maternelle Minerve | Jeudi de 14h00 à 15h30 |
| Jeux de société | Maternelle Vanessa | Vendredi de 14h00 à 15h30 |

 A cela s’ajoutent une classe verte et 12 accompagnements en sortie.

Ecole Peter Pan

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Jeux de coopération** | Primaires | Chaque jeudi entre 13h50 et 15h30. |

##### A cela s’ajoutent une classe verte et 2 accompagnements en sortie.

##### **Ecole Ulenspiegel**

##### Il y a eu 8 accompagnements en sortie.

##### **Ecole JJ Michel**

Il y a eu une classe verte.

**Perspectives 2018**

Nous intégrons quatre écoles supplémentaires en janvier 2018 : l’école Sainte-Marie, l’école nouvelle, l’école ½ et l’école du Parvis. Nous resterons présents dans les écoles JJ Michel, Peter Pan, 4 saisons et Ulenspiegel.

Nous garantirons dans chacune de ces écoles 23 heures d’animation par animateur par semaine. Ces heures seront réparties en temps extrascolaire mais aussi en « projets + » sur une année scolaire globale.

Nous allons donc développer davantage d’accompagnements en sortie, de « projets + » et en classes vertes en 2018.

# Les projets en périodes de vacances

Dans la perspective de ce qui est présenté ci-dessus, nous pouvons décrire notre ambition éducative comme étant celle d’accompagner, soutenir l’enfant et le jeune travailleur en insertion socio-professionnelle dans son développement pour devenir un citoyen ouvert et solidaire, confiant et responsable, ambitieux, créatif, acteur, serein et équilibré, sociable, autonome et libre, conscient et critique.

Cette ambition éducative est notre socle commun à tous les niveaux d’action (plaine, stage, séjour).

Cette ambition est abstraite et hors de portée si elle n’est pas accompagnée des clefs indispensables à sa réalisation. Il nous semble dès lors important de mettre en place des moyens qui servent de base de réflexion pour toute action à entreprendre. Ce sont les attitudes et méthodes éducatives.

En tant qu’éducateurs, animateurs, nous visons donc des attitudes qui permettent le développement harmonieux et le bien-être de l'enfant. L'enfant ne pourra en effet s’autonomiser que s’il est entouré d'adultes qui dans leurs actes et comportements lui donnent les outils pour soutenir positivement son développement.

L’équipe qui gère le staff vacances est composé d’un coordinateur pédagogique (Redouane El Fari), et de trois adjoint (Marion Jacquet, Fihri Arbaoui et Adrien Reynaud).

Une réflexion a été mené sur l’organisation des projets en période de vacances (plaine, stage, séjour, ...) Le but est de redynamiser les projets en donnant plus de responsabilité aux gestionnaires et en répartissant le travail de manière plus fonctionnelle, et spécialiser les adjoints du centre de vacances sur les projets dont ils ont la charge pour qu’il puisent se consacrer aux développements et aux suivis des projets dont ils ont la charge, avec plus d’autonomie.

 Les adjoints deviennent des responsables qui assument la gestion avant pendant et après les activités tout au long de l’année.

C’est-à-dire qu’ils réfléchissent et qu’ils prennent en considération les conséquences des actes (actions) qu’ils posent et doivent rendre compte devant une autorité (coordinateur pédagogique centre de vacances) des actes ou des actes de ceux dont il a la charge.

Nous avons subdivisé les projets en période de vacances par deux grands pôle s :

1. Les plaines de vacances et ;
2. Les stages.

Les plaines sont gérées par deux membre du centre de vacances Adrien Reynaud et Marion Jacquet et les stages par Redouane El Fari et Fihri Arbaoui.

Ils assument l’organisation, la réflexion et le développement complet de leur pôle durant l’année. Une personne de chaque pôle est amenée à être présent sur le terrain en tant que responsable de son pôle, pendant les vacances scolaires sauf exception pour l’été (un membre du cdv peut assumer le rôle du responsable, peu importe le pôle).

En plus de ces deux pôles, le cdv compte d’autre projet (Minimômes, séjour) et des outils (intégration, partenariat, matériel, stagiaire) qui se greffent aux projets du centre de vacances (plaine, stage, Minimômes et séjour) de manière transversale.

Ses projet et outils sont gérés de manière horizontale par une personne nommée « référente » au sein du centre de vacances, qui est secondée par un « substitut » une personne interne de l’équipe éducateur/animateur. Ils ont pour objectif de développer les outils ou projets qui leurs sont confiés.

## Les plaines de vacances

Que les parents travaillent ou pas, pour ne pas rester seul à la maison, pour rencontrer de nouveaux copains, pour apprendre à évoluer au sein d’un groupe… nous organisons des activités pour les enfants qui sont des moments de plaisir et de partage.

Les plaines de vacances, c’est avant tout des enfants qui s’amusent et s’épanouissent ensemble dans un esprit de « vacances » avec les objectifs suivants :

* Proposer un accueil de qualité pour tous durant les vacances scolaires ;
* Contribuer au développement, à l’émancipation et l’épanouissement de l’enfant.

**Particularités 2017**

Les plaines de vacances sont en constante évolution. L’équipe a un souci pour adapter au mieux la réalité de terrain en amenant les réponses les plus adéquates possibles en fonction des besoins des différents acteurs (enfants, parents, travailleurs, pouvoirs subsidiants, …). Ils composent la synergie du « vivre ensemble » en plaines de vacances. Pour cela nous avons travaillé sur différents aspects de constats de terrain et attentes de chacun.

1. **Réorganiser les journées de préparation de plaine**

La préparation est d’importance capitale pour la qualité de la plaine, tant pour les enfants que pour les animateurs. Les journées de préparation ont lieu deux semaines avant chaque plaine de vacances.

L’ensemble des acteurs (coordinateurs, animateurs, éducateurs, psychomotriciens, …) sont invités à la préparation de la plaine. Nous avons revu le contenu au niveau du fond et de la forme des journées de préparation afin de réaliser au mieux les plaines de vacances. A présent, les modules pédagogiques ont été retirés de cette journée de préparation. Nous les organisons désormais en soirée durant l’année. Cela a permis d’alléger la journée de préparation et, surtout, d’augmenter l’efficacité de la préparation de manière significative.

1. **Aménager les horaires de plaine**

Les horaires ou l’organisation des différents temps d’animation en plaine de vacances sont assez soutenus pour les enfants et les travailleurs. Nous avons eu une réflexion autour des horaires et de l’organisation de manière à alléger le rythme dans la même tranche horaire d’accueil du public. Désormais, les activités en plaine reprennent avec un quart d’heure en plus de battement l’après-midi pour permettre d’enlever de la pression sur les enfants. La pause des animateurs est maintenant de 45 minutes au lieu de 30 auparavant. Ce dernier changement permet un temps de récupération supérieur à avant, ce qui est significatif sur le travail des animateurs l’après-midi. Les siestes chez les 4,5-6 ans ont été réorganisées. En effet, la sieste n’est plus obligatoire et nous mettons à disposition un local pour les enfants non dormeurs avec différents espaces de jeux.

1. **Réinvestir le projet inclusion/ intégration d’enfants porteurs de handicap**

Le projet se développe avec la mise en place d’un groupe de travail qui réfléchit une fois par mois au projet dans sa globalité. Il a pour mission de développer un projet pédagogique et la mise en place de celui-ci dans le cadre de nos activités.  Il développe différents outils et méthodes de sensibilisation et de formation afin de permettre aux enfants de vivre ensemble en s’amusant au-delà des différences.

1. **Stagiaires**

Nous avons mis en place une référence stagiaire qui vise à développer un projet d’accompagnement des stagiaires que nous accueillons sur nos plaines et stages.

Nous avons établi des collaborations durables avec divers centres de formation d’animateurs et d’auxiliaires de l’enfance. Nous avons pu développer la formation de nos coordinateurs et anciens animateurs dans l’accompagnement des stagiaires. Ainsi certains animateurs ont acquis de nouvelles responsabilités, leur permettant d’évoluer dans leur travail quotidien.

1. **Impliquer des partenaires d’activités en plaine de vacances**

Nous souhaitons proposer des activités originales en impliquant des partenaires pour mettre en place des activités originales qui demandent des compétences spécifiques.

**Pistes 2018**

1. **Formation des coordinateurs**

Nous voulons améliorer la formation de nos coordinateurs afin qu’ils puissent arriver armés sur le terrain. Nous sommes prêts à mettre en place un suivi formatif constitué de modules pédagogique visant à donner aux jeunes coordinateurs de bons repères dans tous les compartiments de leur travail. Nous considérons que plus le coordinateur voit clair dans son travail et dans ses objectifs, plus il pourra incarner ce rôle de leader que nous voulons lui faire prendre.

1. **Développer un objectif pédagogique différent lors de chaque plaine**

Nous avons l’intention de développer un objectif pédagogique différent à chaque plaine. Cet objectif sera commun à toutes les tranches d’âge mais traité différemment selon l’âge des enfants. L’idée est, ici, de fédérer les différentes équipes et les différents groupes d’enfants autour d’une thématique commune. Nous voulons que les parents puissent voir clair dans le message du CEMôme à l’échelle d’une période de vacances. Pour la plaine de Printemps 2018, par exemple, le thème choisi sera l’écologie.

1. **Création d’une référence partenaire**

Nous avons déjà créé plusieurs « références » qui consistent à donner un domaine de travail particulier à un animateur qui deviendra responsable de ce domaine. Il y a notamment des domaines concernant l’intégration/inclusion, la gestion de matériel, les projets ados, la gestion des stagiaires, etc. Nous voulons rajouter le domaine des partenariats qui permettrait de centraliser tout le travail de suivi et de relation entre l’asbl et les partenaires. Nous voulons optimiser l’efficacité de cette partie de notre travail.

**Statistiques**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Centres de Vacances** | **Carnaval** | **Printemps** | **Eté** | **Automne** | **Hiver** |
| Nb d'enfants différents inscrits en 2016 | 299 | 464 | 937 | 317 | 417 |
| Nb d'enfants différents inscrits en 2017 | 357 | 500 | 915 | 338 | 465 |

Nous observons de manière générale une augmentation des inscriptions pour toutes les périodes sauf celles d’été. Cela reflète la croissance de la demande et une légère baisse pour la période d’été.

## Les séjours de vacances

Le CEMôme, parmi ses différentes activités, accueille beaucoup d’enfants en plaines durant chaque congé ou vacances scolaires.

Certains de ces enfants y passent toutes leurs vacances, y compris les 9 semaines de l’été.

Les plaines deviennent donc aussi le train-train quotidien de leur vie. L’un de nos objectifs principaux est de viser l’épanouissement de l’enfant.

Pour y répondre, nous pensons qu’il est important d’offrir quelque chose de nouveau régulièrement.

Nous voulons donc offrir des horizons nouveaux, un cadre de vie différent, des relations différentes, hors du quotidien, une bulle d’air, un rêve, une aventure, une autre manière de vivre les choses, une prise de recul, un défi : un séjour ! Qui est en adéquation avec le projet pédagogique du centre de vacances.

Parce qu’un camp, ce n’est pas seulement des jours d’animation, c’est aussi des jours de vie en commun hors de son « petit chez soi », durant lequel l’enfant est amené à s’adapter à un nouvel environnement et une nouvelle structure, à partager son espace de vie, à être autonome, à s’organiser et se gérer….

**Particularités 2017**

Comme chaque année, nous organisons trois séjours au minimum. L’un d’eux a lieu pendant les vacances de carnaval avec 20 places, un autre au printemps avec 40 places et le dernier en été avec 50 places. Cette année nous avons réalisé au total quatre séjours.

1. **Augmentation de la participation financière des parents**

Le coût de l’organisation des séjours est en constante augmentation. Et en comparaison avec d’autres centres de vacances, les tarifs proposés pour nos séjours restent, de loin, attractifs. Pour ces raisons, les tarifs à l’inscription des séjours ont été revus à la hausse :

* Une augmentation pour le séjour de carnaval de 47 % (75 € 🡪 110 €) pour les saint-gillois et 39 % (90 € 🡪 125 €) pour les non saint-gillois.
* Une augmentation pour le séjour de printemps de : 8,4 % (120 € 🡪 130 €) pour les saint-gillois et 3.3 % (150 € 🡪 155 €) pour les non saint-gillois.
* Une augmentation pour le séjour d’été de 11 % (135 € 🡪 150 €) pour les saint-gillois et 6 % (170 € 🡪 180 €) pour les non saint-gillois.

Néanmoins, nous restons accessibles et pouvons trouver des solutions (étalement de paiement, réductions, orientations, aides, ...) avec les parents éprouvant des difficultés à inscrire leurs enfants aux séjours à cause des prix qui y sont pratiqués.

1. **Séjour original à carnaval**

Comme à l’accoutumée depuis quatre ans, nous proposons des séjours à thème spécifiques où les enfants s’initient à une discipline (sport, créatif, …). Les séjours de carnaval au CEMOME sont des séjours spécifiques. Par ceci, il faut entendre que les enfants sont initiés à une discipline durant tout le séjour, et pour carnaval 2017 le séjour était axé sur l’initiation « voile » (petit bateau) sur le lac de Genval en Belgique, à raison de 4 demi-journées sur la semaine.

Un partenariat a été mis en place avec « Bruxsail » pour assurer l’animation voile. Le séjour était destiné à un groupe de 20 enfants âgés de 6 à 12 ans.

1. **Séjour intégration/inclusion**

Une équipe de 10 animateurs chevronnés ont accueilli durant les vacances de printemps 2017, du 8 au 15 avril, un groupe de 40 enfants de 6 à 12 ans dont 10 enfants porteurs de handicap.

Le séjour se déroulait dans une ferme pédagogique dans la province du Luxembourg.

Les enfants étaient séparés en 2 groupes (6-8 ans et 9-12 ans) en tenant compte de leurs besoins et développement afin de participer à des activités spécifiques liées à leurs tranches d’âge et axés sur l’environnement de la ferme pédagogique dans laquelle ils logeaient.

Les enfants étaient mélangés dans tous les moments de la journée (repas, grands jeux de l’après- midi, veillées, …).

Ce séjour s’articulait autour de trois grands axes :

1. *L’inclusion -intégration*

L’inclusion -intégration d’enfants à besoins spécifiques permettait de :

* Développer la découverte de la différence chez tous les enfants ;
* Déconstruire l’image stéréotypée du handicap ;
* Diminuer la peur, l’ignorance et le rejet envers les personnes handicapées ;
* Permettre aux enfants handicapés de vivre comme tous les enfants ;
* Développer un esprit de groupe, d’entraide et de solidarité au sein du groupe d’enfants ;
* Permettre à chaque enfant handicapé ou non de trouver une place au sein du groupe ;
* Permettre aux enfants handicapés de relativiser leur situation de handicap.
1. *L’autonomie, la responsabilité et la débrouillardise*

Les plannings comportaient des temps où les enfants étaient responsables du rangement de leur chambre, du rangement des espaces communs, du tri des poubelles, .... Nous mettions en avant la notion de responsabilité des plus grands envers les plus jeunes. Les enfants étaient aussi inclus dans l’organisation de la vie de groupe.

1. *La découverte de la nature à travers l’environnement de la ferme*

Le séjour organisé dans la ferme pédagogique située dans un petit village des Ardennes belges nous permettait de faire des activités au grand air dans la ferme mais aussi dans les bois et prairies environnantes.

De nombreuses activités étaient organisées à l’extérieur avec un axe de découverte mais aussi de protection de la nature, était abordé de manière ludique à travers des grands jeux et des ateliers proposés par la ferme :

1. **Séjour ados à l’étranger**

Un séjour aventure ados pour les 13-16 ans a été organisé pendant les vacances d’été 2017. Un groupe de 15 ados a été formé pour partir à l’aventure. Ce séjour est le projet d’aventure par excellence. Il s’agit d’un séjour itinérant sous tente durant lequel le groupe a démarré du charmant village de Fontaine de Vaucluse dans le sud de la France pour traverser à pied, d’étapes en étapes, le Vaucluse et ses paysages superbes jusqu’au pittoresque village de Saint-Christol d’Albion.

Ensuite ils ont eu l’occasion de faire la traversée dans le Verdon et son cadre grandiose.

Le groupe s’est également posé dans des endroits chaleureux pour passer du bon temps et faire de multiples activités comme de la spéléologie, du canyoning, de l’escalade et bien d’autres choses encore.

Le but était de créer un groupe solidaire, autonome et bienveillant pour chacun de ses membres. Dans cette optique, nos animateurs répondaient présents pour accompagner nos jeunes dans cette dynamique.

L’apprentissage de la vie en collectivité, de la cuisine au montage du campement, l’entraide permanente et une participation de chacun étaient de mise.

**Statistiques**

En 2017, les séjours ont bénéficié à 119 enfants, contre 109 en 2016. Nous observons donc une stagnation pour les 3 séjours classiques. Le séjour ados augmente 9.2 % le taux de fréquentation globale.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Printemps** | **Eté** | **Carnaval** | **Total** |
| Nb d'enfants différents inscrits en 2017 | 40 | 61 | 18 | 119 |

**Pistes pour 2018**

Pour l’amélioration de notre projet, plusieurs actions sont envisagées :

* Proposer un séjour intégration ;
* Diminuer le nombre d’inscrits par séjour ou revoir l’organisation pour créer des groupes plus petits qui amélioreraient la qualité du séjour et de son suivi ;
* Former des membres en interne pour l’organisation de séjour.

## Les stages

De nombreux enfants passent toutes leurs vacances sur nos plaines, dans les écoles de la commune et au domaine de la Roseraie.

Les disciplines telles que la danse, l’équitation, le tennis, l’escalade, les techniques de cirque, le vélo, l’équitation, … sont parfois réservées à une minorité alors que d’autres disciplines plus répandues comme le foot, les sports de combat, la piscine concernent la majorité de notre public.

Peu de familles sont informées de ce qui existe et des facilités mises à leur disposition (aide du CPAS, …).

La plupart des opérateurs ATL bruxellois pratiquent des tarifs élevés.

Le public Saint-Gillois est tellement diversifié au niveau culturel ou économique que ses opérateurs ne touchent qu’une petite partie de la population.

Nos listes d’attentes et statistiques nous montrent que la demande d’inscription à nos activités extrascolaires ne cesse d’augmenter.

Certaines structures ont des capacités limitées et leurs stages sont quasi complets très rapidement. Depuis 2010, le CEMOME a lancé ses premiers stages qui ont remportés rapidement un grand succès comme le prouve le nombre d’inscrits en stages.

Nous avons acquis une compétence et une expertise dans l’organisation de ces activités et en 2018 nous comptons encore développer ces activités.

Nous constatons une demande de place en constante évolution pour ce projet chez les 2.5 à 6 ans. Pour l’année 2018, nous devrons avoir une réflexion autour du projet pour pouvoir offrir un nombre plus élevé de place pour cette tranche d’âge tout en garantissant la qualité des stages.

**Particularités 2017**

1. **Mise en place de stages originaux et peu accessibles au public Saint-Gillois :**

Nous avons pu proposer divers stages aux enfants durant les périodes de vacances.

Ils ont pu profiter et découvrir des disciplines (sportives, créatives, …) nouvelles encadrées par des moniteurs professionnels, des activités qu’ils n’ont pas l’occasion de pratiquer vu le prix élevé à l’inscription auprès de certains clubs ou des pratiques à l’accès difficile à Bruxelles telles que : l’équitation, la voile, le tennis, ...

1. **Assurer une offre de stages pour toutes les tranches d’âges à chaque période :**

Nous veillons à proposer à chaque période de vacances, trois stages pour les moins de six ans et trois stages pour les plus de six ans.

Nous offrons donc six stages au minimum par semaine de vacance pour les enfants de trois à douze ans.

Vu le nombre de demandes croissantes auxquelles nous ne pouvons répondre et pour garantir une place à un maximum d’enfant durant les périodes d’été, nous avons mis en place un nombre limité de places pouvant être prises par un même enfant.

Il aura droit à quatre semaines en stage maximum (par enfant) durant l’été. Pour donner la possibilité à d’autres enfants d’y participer, l’alternative proposée aux parents est d’inscrire leur enfant en plaine.

**Statistiques**

En 2017, nous ne pouvons constater une hausse du nombre d’enfants touchés par le projet pour la période de carnaval et d’hiver et à contrario une diminution pour la période de printemps, d’été et d’automne.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Carnaval** | **Printemps** | **Eté** | **Automne** | **Hiver** |
| Nb d'enfants différents inscrits en 2016 | 46 | 118 | 492 | 64 | 112 |
| Nb de stage différents en 2016 | 5 | 12 | 54 | 7 | 13 |
| Nb d'enfants différents inscrits en 2017 | 50 | 115 | 449 | 57 | 163 |
| Nb de stage différents en 2017 | 6 | 13 | 52 | 7 | 16 |

La demande de places se fait plus sentir pour les enfants âgées de 2.5 à 6 ans.

Nous devrions veiller à ouvrir plus de places pour cette tranche d’âge et maintenir le même nombre de place pour les 6-12 ans.

**Pistes pour 2018**

Sur base de ce qui a été développé en 2017, nous souhaitons :

* Répondre un maximum de demande en ouvrant des places supplémentaires pour les années à venir en proposant 8 stages par semaine au lieu de 6.
* Trouver des locaux supplémentaires pour l’organisation des stages vu le manque d’espace à notre disposition.
* Prévoir des réunions ou tous les acteurs professionnels de stages se rencontrent (type dimanche de préparation).

## Les Minimômes

Il s’agit de d’un accueil pour les 2,5-3 ans durant les vacances scolaires. Le cadre et les animations variées et en **lien avec les objectifs** ont été adaptés à cette tranche d’âge de transition entre la crèche (ou la famille) et l’école (ou la plaine).

Contrairement aux conditions d’accueil en plaine et à l’école, nous acceptons les enfants qui ne sont pas encore tout à fait propres. Les animateurs seront donc au fait, prêts à changer les enfants et à encourager l’apprentissage.

Par ailleurs, par des activités variées, nous viserons entre autres la stimulation du langage, le développement psychomoteur…

Pour une partie des enfants bénéficiaires du projet, il s’agira de leur première expérience en collectivité. Il s’agit donc également de faciliter l’apprentissage de la socialisation.

Avec l’attention nécessaire, le souci de la sécurité et de l’hygiène, l’affection, l’imagination, la créativité, les animateurs emmèneront les enfants dans l’imaginaire, le rêve pour qu’ils se découvrent au milieu d’un groupe et apprennent à gérer la séparation avec les parents.

Un projet tissé de patience, de bienveillance, d’écoute et de relationnel. Notre outil : l’animation.

Quatre grands objectifs structurent le projet pédagogique :

1. **Stimulation** du langage ;
2. **Faciliter** la transition entre la famille/la crèche et l’école/la plaine ;
3. **Eveiller** à l’hygiène et à la propreté et ;
4. **S’ouvrir** au dialogue avec les parents.

Cette année nous avons veillé à respecter les objectifs pédagogiques de ce projet dans l’organisation concrète et la gestion du projet :

* Proposer des mini activités qui stimule le langage ;
* Éveiller les enfants à la propreté ;
* Accueillir uniquement les enfants qui entrent dans les conditions d’acceptation (enfants peu autonomes, et/ou pas propres).

**Création d’une référence Minimômes :**

En septembre 2017, certaines observations ont été apportées aux responsable cdv.

Certaines incohérences dans les missions et l’organisation du projet se faisaient sentir. Tant en matière de pédagogie qu’au niveau organisationnel, des flous et des réflexions mettent en doute la pertinence de certains objectifs de ce projet.

Pour pallier à ces défaillances, un référent pour ce projet a été mis en place, ce référent est un membre du cdv qui a pour mission de développer le projet à partir des constats qui lui ont été apportés.

**Statistiques**

L’an passé, nous avions comme défi de bien communiquer (flyers, participation à des réunions, ...) auprès des parents et partenaires sur ce projet afin de garantir un taux de réservation optimal par rapport au nombre de places disponibles.

Vu les chiffres ci-dessous nous pouvons dire que le défi a été relevé.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Carnaval** | **Printemps** | **Eté** | **Automne** | **Hiver** |
| Nb d'enfants différents inscrits 2016 | 16 | 22 | 41 | 9 | 11 |
| Nb d'enfants différents inscrits 2017 | 19 | 24 | 36 | 11 | 18 |

**Pistes pour 2018**

1. **Réorganisation du projet Minimômes :**

Ce projet sera remanié en partant des constats de manière à mettre en place des outils et une pédagogie appropriée à la réalité tout en tenant compte du public, ses besoins et des compétences des travailleurs.

1. **Créer un espace de type soutien à la parentalité :**

À travers ce projet nous souhaitons développer cette année des activités parents/enfants pour contribuer au soutien à la parentalité. Nous désirons fixer un espace-temps dédié à des activités enfants/parents encadré par des professionnel(le)s (psychomotricien, etc.).

#

# Les Ressources Humaines

##

## Introduction

En 2017, le CEMôme a bénéficié de plusieurs sources de financement permettant de subventionner l’emploi dans le secteur :

* Le Fonds d’Equipements et de Services Collectifs (FESC) ;
* Le Bonus Jeunes Non Marchand ;
* Les Agents Contractuels Subventionnés (ACS) ;
* Les Agents Contractuels Subventionnés d’Insertion (ACSI) ;
* Le programme de Transition Professionnelle (PTP) ;
* Le stage First ;
* La mise à disposition d’articles 60 ;
* Le Maribel Social et ;
* Le Fonds Social de formation pour le secteur des Milieux d’Accueil de l’Enfance.

Outre les contrats repris ci-dessus, le CEMôme accueille également des stagiaires écoles de diverses filières, telles qu'animateur, auxiliaire de l'enfance, agent d'éducation, éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif et employé administratif.

Fin juin 2017, un reporting des données des collaborateurs selon certains critères a été opéré. Ci-dessous, voici donc une base statistique pour rendre objectivable les divers profils des collaborateurs rencontrés au CEMôme asbl. Ces données chiffrées seront nécessaires et utiles pour comprendre le dispositif d’accompagnement mis en place depuis bientôt huit ans et les moyens humains investis à cette fin.

Cinquante-cinq pour cent de nos contrats entrent dans le dispositif d'insertion socioprofessionnelle. Toutefois, ce nombre sera amené à être modifié au-delà du 31 décembre 2017, et ce parce que nous sommes en attente de contrats d'Insertion et de stagiaires First supplémentaires. De plus, depuis début janvier 2018, nous sommes agréés et reconnus par la Région de Bruxelles-Capitale comme initiative locale de développement de l'emploi. Ces dernières sont des ASBL qui visent notamment l'insertion socioprofessionnelle de demandeurs d'emploi difficiles à placer, en leur offrant la possibilité de développer une expérience professionnelle.

En conséquence, le CEMôme asbl devra dorénavant:

* Occuper un pourcentage minimum de travailleurs issus du public cible, à savoir les demandeurs d'emploi sans qualification particulière, chômeurs de longue durée ou bénéficiaires du droit à l'intégration sociale ou de l'aide sociale financière et ;
* Mettre en place un plan de formation et d'accompagnement social des travailleurs.

**Perspectives pour 2018**

1. Réfléchir et mettre en application le projet d'économie sociale (ILDE) ;
2. Retravailler les profils de fonction et grilles d'évaluation des animateurs et ce, sur base des divers profils établis en insertion socioprofessionnelle ;
3. Sensibiliser l'équipe d'animateurs et les responsables de projets à cette mission d'insertion socioprofessionnelle.

## Bonus jeunes non marchand

Si nous nous attardons sur le dispositif Bonus Jeunes Non Marchand, anciennement appelé dispositif emploi-jeune, ce dernier a été mis en application en octobre 2010 et a vu la création de nombreux emplois dans le secteur de l'accueil extrascolaire. Ses finalités sont de permettre à des jeunes d'acquérir d'une part une expérience professionnelle dans le secteur, et d'autre part de ressortir à terme avec une certification supplémentaire. En effet, une des obligations de l'employeur est de permettre aux jeunes, durant leur temps de travail, de se former dans une école de promotion sociale.

Depuis la mise en place du dispositif Bonus Jeunes Non Marchand, le CEMôme asbl a engagé quarante jeunes, dont vingt-huit étaient en obligation de formation certifiante car ils n'étaient pas détenteurs d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur.



Il en ressort donc que le CEMôme asbl privilégie les candidats peu qualifiés à l'engagement. Les jeunes engagés sont dès lors inscrits dans un processus de formation en vue d'acquérir un diplôme supplémentaire.



Plusieurs éléments sont à prendre en considération. Le terme réussite englobe le passage d'une année à une autre. Par contre, de par le terme échec, nous sous-entendons d'une part les ajournements et d'autre part les abandons.

Nous observons une nette amélioration en 2015-2016, avec un taux de réussite de cinquante-six pour cent, et par conséquent une augmentation de seize pour cent par rapport à l'année 2014-2015. Cette année- là, l'institution a investi le capital humain pour renforcer le tutorat.

Ainsi, le CEMôme a développé une expérience, des outils et des pratiques pour l’accompagnement de ces jeunes travailleurs engagés.

La majorité de ces travailleurs bénéficie d’un contrat de travail à temps plein tout en étant inscrits dans un processus de formation certifiante (CQ6, complément CESS, bachelier en éducation spécialisée) et/ou qualifiante (BACV ou BCCV).

Former et accompagner des adultes nécessitent d'associer la formation à un accompagnement individualisé. Ce dernier peut prendre diverses formes au CEMôme :

* L'insertion du travailleur nouvellement engagé ;
* L'accompagnement des jeunes travailleurs au travers d'entretiens individuels ;
* Le suivi du jeune dans la poursuite d'une formation qualifiante et/ou certifiante et ;
* Le soutien dans la recherche active d'emploi et la préparation du travailleur en fin de contrat à affronter le monde du travail.

En effet, le tutorat de formation prend un temps considérable. En effet, il n’est pas toujours facile de concilier vie professionnelle, vie personnelle et obligation formative. Les référents tuteurs sont un soutien pour ces personnes afin de garder le cap, les aider à s’organiser, leur permettre de se gérer et se structurer. Ce type de tutorat permet :

* La prise de recul ;
* La réflexion ;
* L’apprentissage et/ou la remédiation des fondements de la langue française (orthographe, grammaire, syntaxe) ;
* La familiarisation aux programmes de traitement de texte.

Cette mission, nécessitant une attention et un accompagnement particuliers pour permettre à ces travailleurs d’apprendre et de rester motivés malgré les exigences du travail associées à celles de la (des) formation(s), a donc vu naître un projet d’insertion socio-professionnelle avec la création d’un ETP consacré à l’accompagnement de travailleurs peu qualifiés. En 2015, le poste a été augmenté d’un mi-temps, formant ainsi la « cellule accompagnement ». Et depuis septembre 2016, la cellule s’est vue changée de dénomination. Elle est appelée « Cellule RH » et est composée d’une coordinatrice RH et de ses trois adjoints (1 ETP, 8/10 ETP et 5/10 ETP). Toutefois, avec notre nouvelle reconnaissance, la Cellule RH se verra croître dans le courant de l'année 2018.

## Développement du projet tutorat-terrain

Jusqu'en juin 2017, seuls les référents-tuteurs accompagnaient les jeunes dans leur intégration et professionnalisation, sans pour autant les accompagner sur le terrain. Il nous semblait nécessaire de revenir aux fondamentaux, à savoir l’animation et le travail éducatif sur le terrain. Pour ce faire, nous avons commencé par actualiser notre référentiel de compétences destiné aux tuteurs. Dans un second temps, nous avons réfléchi à qui de nos collaborateurs, pourraient avoir les compétences nécessaires pour encadrer des jeunes. Cinq travailleurs ont donc été sélectionnés et se sont vus proposer une formation de base au tutorat, afin de les outiller sur les missions qu'ils auraient à accomplir une fois désignés tuteurs. Le projet visait donc vers la construction commune du tutorat et de la collaboration entre tuteurs et référent-tuteurs. Ces derniers sont les piliers du projet, accompagnent les tuteurs dans le développement de leurs compétences, favorisent les liens avec les aspects plus « théoriques » en vue d'une meilleure collaboration avec les divers acteurs de l'institution. Ce travail de co-construction permet :

* D’alimenter les réflexions ;
* De relever des difficultés, observer et faire des liens avec la réalité de terrain ;
* De soulever des questionnements, percevoir et faire des demandes ;
* De détecter et lister les besoins des tuteurs ;
* D'établir des bilans de terrain et ;
* D'élaborer une méthode de travail en fonction des binômes.

Le fait de vouloir impliquer davantage des animateurs chevronnés, ambitionne d'une part à construire et amener à une vision d’accompagnement commune, et d'autre part à s’approprier les valeurs et projets de l’institution. Au terme du processus, nous souhaiterions aboutir à la réalisation de travailleurs responsables, autonomes et aguerris qui, à leur tour, formeront les futurs « tuteurs terrain ».

Pour se faire, il nous a fallu réfléchir sur les types d’accompagnement et les modèles de transmissions (en fonction des rythmes, besoins et profils de chacun).

Cette année, nous avons balisé le projet tant dans le cadre que dans la pédagogie. La fréquence des rencontres entre le référent tuteur et le travailleur d’une part et le tuteur terrain et le travailleur d’autre part, se sont vues planifier dans les agendas transversaux afin de garantir le bon déroulement de ces moments.

Afin de faciliter la transmission de savoirs et savoir-faire, la prise de recul et de réfléchir sur leurs pratiques, plusieurs types de rencontres sont organisés :

* Tutorat de formation, à raison d'une heure par semaine (adjoint RH/jeune) ;
* L'accompagnement individualisé de jeunes travailleurs, à raison d'une rencontre mensuelle (adjoint RH/jeune) ;
* Tutorat de terrain, à raison d'une heure par semaine (tuteur terrain/jeune) ;
* Groupe de travail tutorat à raison d'une réunion mensuelle.

**Perspectives pour 2018**

1. Maintien du groupe de travail tutorat- terrain ;
2. Evaluation du projet tutorat-terrain en juin 2018 afin d'améliorer et consolider le projet tant aux niveaux de l'encadrement, des fréquences et des obligations de chacune des parties ;
3. Participation à des séances d’intervision extérieures pour former davantage les tuteurs terrains ;
4. Envisager des formations « formateurs BACV » pour accompagner au mieux les travailleurs sur le terrain ;
5. Développer davantage la collaboration entre référent tuteur, tuteur terrain et travailleur.

## La politique de formation

Depuis décembre 2016, le CEMôme s'est vue nommé un référent-formation pour la mise en place d'une politique de formation au sein de l'institution.

La fonction fût proposée à un adjoint RH qui s'est formé au plan de formation en vue d'acquérir des outils et développer ainsi de bonnes pratiques en matière d'acquisition de compétences et une bonne gestion administrative.

L’ébauche de ce projet a commencé en janvier 2017 et fût validée par la direction et mise en application dans l’institution. Elle décrit la philosophie institutionnelle, les procédures à suivre, les diverses collaborations éventuelles et les possibilités de formations (d’année en année).

Suite à une évaluation en juin 2017 pour recenser les envies et besoins collectifs de l'équipe en matières de formation de groupe, la RH a dressé un tableau avec les propositions faites et les constats de terrain que pour pouvoir fixé un objectif annuel et un fil conducteur pour le plan global annuel.

En septembre 2017, les divers départements du CEMôme (RH, Périodes vacances et Périodes scolaires) ont établi un projet de matinées pédagogiques (formations collectives) établi pour l'année scolaire.

Le référent formation a pour missions de :

* Rencontrer les travailleurs pour établir un plan de formation ;
* Sonder les envies et perspectives d’avenir des travailleurs ;
* Veiller à la bonne gouvernance administrative des formations ;
* Recenser les objectifs annuels des travailleurs, fixés en entretien d'évaluation, pour orienter le choix des formations en vue d'une évolution ;
* Mettre en place un système de rencontres individuelles pour cibler les motivations et les objectifs des formations à entreprendre ;
* De garantir le suivi des formations (l'avant et l'après) et ;
* De veiller à rencontrer le travailleur en vue d'évaluer la formation, ses apports et la manière dont il va mettre en pratique les acquis.

Pour un travailleur nouvellement engagé n'ayant pas de diplôme pédagogique ou peu d'expérience dans l'animation, nous priorisons la formation de base dans l’accueil extrascolaire ou le brevet d'animateur en centres de vacances, et ce afin de répondre aux exigences de l'ONE d'une part et de professionnaliser le secteur d'autre part.

Pour mener à bien ses missions, le référent formation utilise le carnet de bord du professionnel induit par le Fonds des Milieux d'Accueil d'Enfants.

**Perspectives pour 2018**

1. Rendre officielle la politique de formation du CEMôme en présentant le projet à toute l’équipe ;
2. Former à l’aspect « formation » les référent tuteurs ;
3. Simplifier la gestion des matinées pédagogiques transversales ;
4. Utiliser un cahier des charges pour les intervenants extérieurs et les échanges de compétences ;
5. Sensibiliser l'équipe à l’outil « carnet de bord du professionnel » ;
6. Améliorer la politique de formation et ses outils.

#

# Communication

Depuis 2009, nous disposons de différents outils de communication et faisons en sorte de faire connaître l’asbl à travers divers médias : flyers, site internet, Facebook, radio, etc.

## Communication interne

Les flyers sont utilisés pour divers projets :

1. **Les plaines de vacances, camps et stages et Minimômes :**

Avant chaque période de vacances scolaires, 5000 flyers sont envoyés aux écoles, partenaires et autres afin de rappeler et/ou annoncer les activités prévues pendant les vacances scolaires. Cette année, toutes les activités pour une période de vacances se retrouvent sur un seul et même dépliant. Nous faisons ainsi une économie de papier, d’envois et nous évitons d’inonder les parents de flyers.

1. **Les ateliers du mercredi après-midi :**

Nous imprimons 5000 flyers qui sont essentiellement transmis aux écoles saint-gilloises et à nos partenaires dans le courant du mois de juin. Néanmoins, ils peuvent également être distribués sur les stands d’informations que nous organisons dans les écoles et à certains évènements ponctuels.

1. **L’Ecole des devoirs :**

En 2016, nous avons regrouper les ateliers du mercredi et le Pass’Pass sur un seul et même dépliant.

## Site Internet

Depuis 2009, un site internet est associé à l’asbl ([www.cemome.be](http://www.cemome.be)), sur lequel sont diffusées toutes les informations utiles aux parents et jobistes. En effet, les parents y trouvent les renseignements nécessaires sur chacune de nos activités, avec le descriptif de chacun des ateliers. Et les étudiants, désireux de trouver un emploi pendant les vacances, ont la possibilité de postuler en ligne.



**Légende :**

* Les barre orange claires correspondent à chaque mois de l’année ;
* Les barres orange foncés correspondent au mois de janvier de chaque année. La première étant janvier 2009 jusque janvier 2017;
* Les chiffres de la verticale correspondent au nombre de visites ;
* A titre d’information, lorsqu’un internaute visite plusieurs fois la même page, il est comptabilisé en tant que « visiteur unique » ;
* La courbe bleue représente la moyenne des visites de notre site à un moment donné. Elle traduit, de manière explicite, la tendance évolutive.

Internet semble effectivement occuper une place très importante dans la société actuelle et les chiffres démontrent que le public utilise de plus en plus cet outil. Outre le fait que les parents peuvent inscrire en ligne, cette augmentation peut également être expliquée par l’expansion de l’outil internet dans les foyers.

**Pistes pour 2018**

Révision du site internet (structure, description des différents projets, modalités d’inscription, …) pour une meilleure clarté et visibilité des visiteurs.

## Page Facebook

Une page Facebook a été créée. Elle s’adresse essentiellement aux animateurs qui travaillent ou souhaiteraient travailler avec nous. Des flyers y sont également publiés de temps en temps afin de relayer de façon plus régulière les informations concernant nos activités.

## Les outils extérieurs

**D’autres sites Internet**

Nous sommes représentés sur d’autres sites internetcomme vous avez pu le voir ci-dessus: www.lekid.be, [www.guidesocial.be](http://www.guidesocial.be), etc.

Nous retrouvons également un descriptif des activités du CEMôme sur le site internet de la commune de Saint-Gilles ainsi qu’un lien vers notre site.

**Parutions**

Des articles sont également insérés dans certains journaux et/ou brochures :

* Certains articles sur le CEMôme paraissent dans le Badje info ;
* Une page dans le Guide animalin est consacrée à nos activités ;
* Une description de nos activités est éditée sur le site et dans la brochure de Bruxelles Temps Libre, sur le site du Petit Routard ainsi que sur le site de Yapaka.

**Annonces radio**

Des annonces du CEMôme sont passées sur la radio Vivacité dans le courant de l’année et une interview du chargé de projets a également été diffusée sur une autre chaîne.

# Cohésion sociale et participation au réseau

En 2017, le CEMôme a participé à plusieurs événements :

1. Le carnaval de St Gilles ;
2. Le Tilleuls Day ;
3. Le festival SuperVliegSuperMouche ;
4. La fête du printemps ;
5. La fête des enfants ;
6. Les nocturnes de la bibliothèque de Saint-Gilles ;
7. Ensemble pour la santé.

Le travail de réseau et notre contribution à l’évolution du secteur passe par :

* La participation active à la CCA (Commission Communale de l’Accueil) de Saint-Gilles en tant que membre effectif ;
* La participation à la réflexion menée par le Fonds Social MAE sur le cadre du dispositif des emplois jeunes et les moyens nécessaires pour leur accompagnement ainsi que celui des stagiaires.

Par ailleurs, le CEMôme est présent activement dans le cadre de la coordination sociale de Saint-Gilles. En effet, les responsables pédagogiques participent à 3 groupes de travail :

Le groupe d’action et de prévention de la précarité infantile (GAPPI) voit la participation dans une dynamique commune et constructive des écoles, services publics et associatifs concernés par les enfants ;

* Le groupe d’action et de prévention de la précarité infantile – petite enfance (GAPPI - PE) inclut les acteurs de la petite enfance ;
* Le groupe ados de la coordination sociale ;
* Le groupe insertion réunit tous les acteurs Saint-Gillois de l’insertion socioprofessionnelle.

Par ailleurs, le CEMôme est aussi représenté à la coordination des écoles de devoirs ainsi qu’à la fédération des écoles de devoirs.

La participation à ces dynamiques implique le CEMôme dans un travail de réseau sur la commune. L’association des énergies permet d’améliorer et coordonner les services que chacun offre aux habitants.

# Occupation de la salle Rodelle

Le CEMôme a la chance de bénéficier d’une grande salle polyvalente d’environ 200m² au 1er étage de son bâtiment. Nommée salle Rodelle en référence à l’industrie qu’elle abritait autrefois, elle est utilisée aujourd’hui dans le cadre des activités de l’asbl et est proposée à la location.

Le CEMôme occupe la salle durant toutes les vacances scolaires pour l’organisation de ses stages à thème. Durant le reste de l’année, l’équipe l’utilise pour des activités telles que les ateliers de l’école de devoirs et du mercredi, les week-ends de préparation avec les animateurs jobistes, les sélections d’animateurs, les fêtes, les CEMôme’s Game (partenariat équipe CEMôme- jobistes-accueillants de différentes écoles saint-gilloises), les visionnages de films, les réunions d’équipe, les matinées pédagogiques, les journées de formation, les assemblées générales, les réunions de parents, etc.

Il arrive régulièrement qu’elle soit fréquentée par nos partenaires et par des associations organisant des activités pour un public saint-gillois ou du milieu de l’enfance. Cette année, nous avons accueilli plusieurs associations : réunion GAPPI (coordination sociale du CPAS), Badje asbl, réunion de Coordination des EDD, Ensemble pour 1060, Déclic asbl etc.

Nous permettons également à d’autres d’associations ainsi qu’à des particuliers d’utiliser la salle Rodelle pour y organiser des ateliers, des formations et des fêtes familiales. Pour n’en citer que quelques-unes et à titre d’exemple :

* Le Service Politique de lutte contre la pauvreté et Cohésion Urbaine pour la remise du prix fédéral de lutte contre la pauvreté par sa majesté la Reine Mathilde.
* L’asbl Brain Gym Belgium, à maintes reprises, pour des ateliers de formation sur la kinésiologie éducative ;
* Le Brussels Philharmonic Orchestra les lundis et jeudis pour des répétitions de leur orchestre ;
* Lire et Ecrire asbl (Saint-Josse) pour l’organisation de plusieurs colloques ;
* Fraje asbl pour plusieurs matinées de rencontre ;
* La fédération des CPAS Bruxellois asbl pour des journées de formation ainsi que des matinées de rencontre et d’échanges à destination des travailleurs de CPAS.
* Neecafla asbl, pour plusieurs conférences.

Les locations de la salle Rodelle ont rapporté 15.055 € en 2017, soit approximativement le même montant que l’année précédente.

**Pistes pour 2018**

La salle Rodelle sera renseignée sur des sites spécialisés dans la location de locaux de fêtes et de réunions afin d’être connue de tous.

L’aménagement de la salle sera revu afin de rendre celle-ci plus pratique et attrayante.